

La conclusion et la résiliation du contrat de travail : conseils d'un avocat

Référence :
RHU001

Catégories : **RESSOURCES**
HUMAINES

LANGUE(S) :



FR DE LU

DURÉE :

6 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

PENNING SCHILTZ WURTH AVOCATS

OBJECTIFS

Cette formation vise à présenter aux employeurs les possibilités dont ils disposent de recourir à des contrats de travail assurant au mieux leurs droits et de leur expliquer, exemples jurisprudentiels à l'appui, de quelle manière ils peuvent mettre fin à une relation de travail avec un salarié.

Personnes concernées :

- Direction Générale,
- Personnel RH,
- Personnel d'encadrement.

CONTENU

LA CONCLUSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Le contrat à durée déterminée
- Le contrat à durée indéterminée
- Les contrats particuliers

LA RESILIATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- La résiliation d'un commun accord
- Le licenciement avec préavis
- Le licenciement avec effet immédiat
- La démission du salarié

CAS CONCRETS ISSUS DE LA JURISPRUDENCE

QUESTIONS / REPONSES EN COURS DE SEANCE

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et retours d'expériences.

L'information se fera de manière interactive.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise